

GAM – LETTRE FFG n°2 2016-2017

1. Code de pointage FIG 2017-2020 – Précision

Comme indiqué à la page 3 de la brochure des règlements techniques 2016-2017, le code de pointage FIG 2017-2020 sera mis en application à compter des compétitions de zone, en individuels et par équipes. Les comités départementaux et régionaux doivent donc appliquer cette règle pour les compétitions organisées sur leur territoire, en particulier pour les catégories compétitives à finalité nationale.

Précision à la barre fixe : la bascule d'élan à l'appui sera comptabilisée en A mais avec une pénalité de 0,5 point par le jury E.

2. Ordres de passage – Règle de gestion

Pour toutes les finales nationales, la répartition des gymnastes dans les différentes subdivisions sera effectuée en prenant en compte le classement vertical réalisé à l'issue des compétitions qualificatives. Les gymnastes ou équipes avec les plus petits totaux passeront dans la première subdivision et les gymnastes ou équipes avec les plus grands totaux passeront dans la dernière subdivision.

Pour les individuels, au sein d'une subdivision, la répartition sur les différents agrès sera effectuée par tirage au sort en privilégiant le regroupement par clubs.

Pour les équipes, au sein d'une subdivision, la répartition sur les différents agrès sera effectuée en prenant en compte le classement vertical (l'équipe avec le meilleur total débute au sol).

Des demandes particulières peuvent être prises en compte (par exemple regroupement de gymnastes de clubs différents mais ayant le même entraîneur) mais devront être formulées avant la mise en ligne des ordres de passage (email à adresser à jean-jacques.jeeckhoutte@ffgym.fr et thierry.klein@ffgym.fr).

3. Individuels - Echauffement aux agrès – Précisions

- Temps de 5' pour les catégories sur imposés et libre FFG :
Durée ajustée selon le nombre de gymnastes à l'agrès = 1' par gymnaste (si 4 gymnastes = 4', si 6 gymnastes = 6'). Gestion assurée par un des juges convoqués.
Au sol toujours 5' quel que soit le nombre de gymnastes.
- Temps de 7' pour les catégories sur code FIG :
Durée ajustée selon le nombre de gymnastes à l'agrès = 1'20" par gymnaste. Gestion assurée par un des juges convoqués.
Au sol toujours 7' quel que soit le nombre de gymnastes.
Aux barres parallèles 1'40" par gymnaste, comprenant le temps de préparation des barres.

4. Totaux de référence en Nationale, pour la qualification au Championnat de France

GAM - INDIVIDUELS	TOTAL DE RÉFÉRENCE 2017
Nationale 10 ans	60,00
Nationale 11 ans	62,00
Nationale 12 ans	64,00
Nationale 13 ans	66,00
Nationale 14 ans	60,00
Nationale 15 ans	62,00
Nationale 16 ans	57,00
Nationale 17 ans	58,00
Nationale 18 ans	59,00
Nationale 19 - 21 ans	60,00
Nationale 22 ans et +	61,00
Trophée Fédéral Optionnel	12,00

GAM - EQUIPES	TOTAL DE RÉFÉRENCE 2017
Nationale 12 ans et +	258
Nationale 10 - 11 ans	180
Nationale 10 - 13 ans	189
Nationale 10 - 15 ans	189